

son chef lui a conféré en lui demandant de présider aux destinées d'un des ministères les plus importants du gouvernement.

Je regrette, cependant, que le premier ministre (M. Pearson) ait douté de la compétence ou du temps que l'honorable ministre pourrait consacrer à son ministère, et ait cru bon de soustraire à l'autorité du ministre des Travaux publics la responsabilité de la Société centrale d'hypothèques et de logement. J'aurais aimé que la tradition soit conservée dans ce domaine, mais puisqu'il en a été décidé autrement, je ne puis que sympathiser avec le ministre qui, lui aussi, doit regretter de voir son autorité ou ses responsabilités diminuées.

Monsieur le président, je désire remercier l'honorable ministre de la courtoisie dont il a fait preuve chaque fois que je lui ai fait des suggestions, comme, le fait de changer certaines inscriptions et écriteaux sur la colline parlementaire, aussi bien qu'à l'intérieur de l'édifice du parlement même et d'autres édifices du gouvernement fédéral. Lorsque je lui ai suggéré de remplacer ces affiches unilingues par des affiches bilingues, il a suivi l'exemple de ses prédécesseurs, qui m'ont d'ailleurs toujours accordé leur entière coopération.

Au fait, monsieur le président, je ressens une certaine fierté à rappeler à la Chambre que lorsque je suis arrivé à Ottawa comme député de la circonscription de Saint-Hyacinthe-Bagot, en 1957, la majorité des écriteaux que l'on voyait sur les portes, ou un peu partout sur la colline parlementaire, étaient en anglais seulement.

A ce moment-là, je me suis évertué à faire des recommandations, dont le résultat est que l'on voit maintenant, un peu partout, des écriteaux bilingues au lieu d'écriteaux unilingues.

Monsieur le président, j'ai voulu mentionner ce fait en passant, parce que je suis d'avis qu'il est mieux de travailler dans l'ombre et atteindre le succès, que de faire beaucoup de tapage, comme on en a entendu depuis une couple d'années, et en arriver à des résultats plus ou moins encourageants.

Monsieur le président, je veux également profiter de l'occasion pour rendre hommage aux fonctionnaires qui assistent le ministre dans son travail. Ils sont très compréhensifs et m'ont toujours accordé le maximum de coopération lorsque je leur ai présenté des demandes. Au fait, mon expérience m'a prouvé que lorsque vous faites des demandes raisonnables au ministre des Travaux publics, ou à ses fonctionnaires, ils sont toujours très bien disposés et n'ont qu'un but, soit d'essayer de donner le meilleur service possible à la population.

[L'hon. M. Ricard.]

Et comment pourrait-il en être autrement, quand on songe que depuis mon arrivée en cette enceinte, j'ai réussi à convaincre les fonctionnaires du ministère de la nécessité d'exécuter des travaux dans ma circonscription, et ce pour une somme d'un million deux cents mille dollars. Monsieur le président, je signale ces faits sans vantardise aucune, ni par excès d'humilité, n'en déplaise à mon bon ami de Joliette-L'Assomption-Montcalm (M. Pigeon).

A mon avis, sans la coopération des prédécesseurs du ministre actuel ainsi que celle des fonctionnaires, je n'aurais certainement pas été capable d'obtenir de tels résultats.

En présentant ses prévisions budgétaires, l'honorable ministre a fait une courte revue des conditions qu'il a trouvées dans son ministère, depuis son accession à ce poste. Il nous a dit que les crédits avaient été préparés par son prédécesseur et qu'il ne voyait pas la nécessité d'en faire une analyse détaillée. Toutefois, nous aurions aimé qu'il y consacre un peu plus de temps et nous donne les raisons qui ont motivé la déclaration qu'il faisait le 18 octobre dernier. Au fait, comme l'atteste la page 3950 du compte rendu officiel des débats, le ministre disait:

Cependant, nous avons apporté, depuis, quelques changements à ces crédits et, pour faciliter une meilleure compréhension des divers projets et sommes d'argent soumis à votre approbation, je me dois de donner certaines explications essentielles, et je le ferai en français et en anglais alternativement.

Monsieur le président, je vous ferai remarquer que j'ai lu l'exposé de l'honorable ministre à plusieurs reprises, et je ne sais pas si je ne puis lire entre les lignes, mais, à mon sens, le ministre n'a donné aucune justification pour avoir retranché des crédits ou avoir affecté des sommes additionnelles à d'autres travaux. Au fait, l'honorable ministre nous a dit qu'il avait supprimé une somme de 2.5 millions, alors qu'il nous demandait d'adopter des projets additionnels de l'ordre de 6.3 millions de dollars.

Nous aurions aimé qu'il nous dise—et nous étions en droit de le savoir—quels projets il a cru de son devoir de supprimer et quels projets additionnels il a proposés, de même que les raisons qui ont motivé cette suppression ou cette addition aux prévisions budgétaires pour l'année en cours.

Je puis difficilement comprendre que les fonctionnaires, après avoir mûri les projets de l'administration précédente n'aient pas été un peu mortifiés de la décision du ministre de faire des retraites aussi importants dans les prévisions qu'ils avaient préparées pour l'année 1962-1963. Ces fonctionnaires sont reconnus pour la largeur de leurs idées et pour leur impartialité, ainsi que pour leur désir